

LE SENS COMMUN

**pierre bourdieu
et jean-claude passeron**

les héritiers

les étudiants et la culture



LES ÉDITIONS DE MINUIT

les héritiers

autres ouvrages de pierre bourdieu et jean-claude passeron

- LES ÉTUDIANTS ET LEURS ÉTUDES, Paris, Mouton, 1964.
LES HÉRITIERS, Paris, Ed. de Minuit, 1964.
RAPPORT PÉDAGOGIQUE ET COMMUNICATION, Paris, Mouton, 1965 (avec M. de Saint-Martin).
LE MÉTIER DE SOCIOLOGUE, Paris, Ed. Mouton/Bordas, 1968, nouvelle édition, 1973 (avec J.-C. Chamboredon).
LA REPRODUCTION, Paris, Ed. de Minuit, nouvelle édition 1971.

autres ouvrages de pierre bourdieu

- SOCIOLOGIE DE L'ALGÉRIE, Paris, P.U.F., 2^e édit., 1961.
THE ALGERIANS, Boston, Beacon Press, 1962.
LE DÉRACINEMENT, 1964, nouvelle édition, 1977 (avec A. Sayad).
TRAVAIL ET TRAVAILLEURS EN ALGÉRIE, Paris, Mouton, 1964 (avec A. Darbel, J.-P. Rivet et C. Seibel).
UN ART MOYEN, 1965 (avec L. Boltanski, R. Castel et J.-C. Chamboredon).
L'AMOUR DE L'ART, 1966, nouvelle édition, 1969 (avec A. Darbel et D. Schnapper).
ZUR SOZIOLOGIE DER SYMBOLISCHEN FORMEN, Francfort, Suhrkamp, 1970.
ESQUISSE D'UNE THÉORIE DE LA PRATIQUE, précédée de trois études d'ethnologie kabyle, Genève, Ed. Droz, 1972.
DIE POLITISCHE ONTOLOGIE MARTIN HEIDEGGERS, Francfort, Syndicat, 1976.
ALGÉRIE 60, 1977.
LA DISTINCTION, 1979.
LE SENS PRATIQUE, 1980.
QUESTIONS DE SOCIOLOGIE, 1980.
LEÇON SUR LA LEÇON, 1982.
CE QUE PARLER VEUT DIRE, Paris, Fayard, 1982.
HOMO ACADEMICUS, 1984.
CHOSSES DITES, 1987.
L'ONTOLOGIE POLITIQUE DE MARTIN HEIDEGGER, 1988.
LA NOBLESSE D'ÉTAT. Grandes écoles et esprit de corps, 1989.
LANGUAGE AND SYMBOLIC POWER, Cambridge, Polity Press, 1991.
RÉPONSES, Paris, Libre examen/Seuil, 1992 (avec Loïc J.-D. Wacquant).
LES RÈGLES DE L'ART, *Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Libre examen/Seuil, 1992.
LIBRE-ÉCHANGE, Paris, Les presses du réel/Seuil, 1994 (avec Hans Hancke).
RAISONS PRATIQUES, *Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994.
MÉDITATIONS PASCALIENNES, Liber, 1997.
LA DOMINATION MASCULINE, Liber, 1998.
SUR LA TÉLÉVISION, *suivi de L'emprise du journalisme*, Raisons d'agir, 1996.
LES USAGES SOCIAUX DE LA SCIENCE, Pour une sociologie clinique du champ scientifique INRA, 1997.
CONTRE-FEUX, Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale, Raisons d'agir, 1998.
PROPOS SUR LE CHAMP POLITIQUE, Presses universitaires de Lyon, 2000.
INTERVENTIONS (1961-2001), Science sociale & action politique, Agone, 2002.
LE BAL DES CÉLIBATAIRES, Crise de la société paysanne en Béarn, Le Seuil, 2002.
IMAGES D'ALGÉRIE : UNE AFFINITÉ ÉLECTIVE, Actes Sud/Institut du monde arabe, 2003.

(suite page 192)

pierre bourdieu et jean-claude passeron

les héritiers

les étudiants et la culture



LES ÉDITIONS DE MINUIT

© 1964, 1966, 1985 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
www.leseditionsdeminuit.fr

avertissement

Cet essai se fonde principalement sur un ensemble d'enquêtes que nous avons réalisées dans le cadre du Centre de sociologie européenne et dont les résultats complets ont paru ailleurs (1), sur des statistiques fournies par l'INSEE et le BUS et sur des études monographiques ou des pré-enquêtes réalisées par nous ou, sous notre direction, par des étudiants en sociologie de Lille et de Paris, constitués en groupes de travail universitaire ou isolés : l'interconnaissance chez les étudiants (GTU de Lille), l'anxiété devant les examens (par B. Vernier), une tentative d'intégration (GTU de Lille), le loisir chez les étudiants (par G. Le Bourgeois), l'étudiant vu par les étudiants (GTU de Paris), le groupe de théâtre antique de la Sorbonne et son public (GTU de Paris).

Si nous n'avons fait état que rarement de diverses autres enquêtes portant sur l'ensemble de la population étudiante ou sur d'autres facultés (les étudiants et la politique, les utilisateurs de la bibliothèque universitaire de Lille, les étudiants en médecine, les étudiants), bref, si les étudiants en lettres tiennent une place particulière dans nos analyses, c'est, on le verra, qu'ils réalisent de façon exemplaire le rapport à la culture que nous avons pris pour objet (2). Enfin, nous n'ignorons pas qu'en choisissant d'isoler dans un ensemble de recherches en cours sur la culture et l'éducation une analyse du privilège culturel, nous nous exposons à paraître réduire à une seule l'univers des questions possibles. Mais ne fallait-il pas courir ce risque pour saisir le problème fondamental que la problématique rituelle en la matière réussit presque toujours à dissimuler ?

(1) Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Étudiants et leurs études*, Cahiers du Centre de sociologie européenne, publication de l'École pratique des hautes études, Mouton, Paris, 1964.

(2) Cf. *infra*, p. 19.

CHAPITRE 1
LE CHOIX DES ÉLUS

« Chez les Indiens d'Amérique du Nord, le comportement de visionnaire était hautement stylisé. Le jeune homme qui n'avait pas encore « cherché une vision » était habituellement amené à entendre les nombreux récits des visions qu'avaient eues les autres hommes, récits décrivant en détail le type d'expérience qui devait être considéré comme une « vraie vision » et le type de circonstance spéciale (...) qui validait une rencontre surnaturelle et, par suite, conférait au visionnaire le pouvoir de chasser, de mener une entreprise guerrière, et ainsi de suite. Chez les Omaha, cependant, les contes ne donnaient pas de détails sur ce que les visionnaires avaient vu. Un examen plus approfondi faisait apercevoir clairement que la vision n'était pas une expérience mystique démocratiquement accessible à quiconque la recherchait mais bien une méthode soigneusement gardée pour conserver à l'intérieur de certaines familles l'héritage de l'appartenance à la société des sorciers. En principe, l'entrée dans la société était validée par une vision librement recherchée, mais le dogme selon lequel une vision était une expérience mystique non spécifiée que tout jeune homme pouvait rechercher et trouver, était contrebalancé par le secret, très soigneusement gardé, concernant tout ce qui constituait une vision véritable. Les jeunes gens qui désiraient entrer dans la puissante société devaient se retirer dans la solitude, jeûner, revenir et raconter leurs visions aux anciens, cela pour se voir annoncer, s'ils n'étaient pas membres des familles de l'élite, que leur vision n'était pas authentique. »

MARGARET MEAD, *Continuities in Cultural Evolution*

Suffit-il de constater et de déplorer l'inégale représentation des différentes classes sociales dans l'enseignement supérieur pour être quitte, une fois pour toutes, des inégalités devant l'École ? Lorsqu'on dit et redit qu'il n'y a que 6 % de fils d'ouvriers dans l'enseignement supérieur, est-ce pour en tirer la conclusion que le milieu étudiant est un milieu bourgeois ? Ou bien, en substituant au fait la protestation contre le fait, ne s'efforce-t-on pas, le plus souvent avec succès, de se persuader qu'un groupe capable de protester contre son propre privilège n'est pas un groupe privilégié ?

Sans doute, au niveau de l'enseignement supérieur, l'inégalité initiale des diverses couches sociales devant l'École apparaît d'abord dans le fait qu'elles y sont très inégalement représentées. Encore faudrait-il observer que la part des étudiants originaires des diverses classes ne reflète qu'incomplètement l'inégalité scolaire, les catégories sociales les plus représentées dans l'enseignement supérieur étant en même temps les moins représentées dans la population active. Un calcul approximatif des chances d'accéder à l'Université selon la profession du père fait apparaître que celles-ci vont de moins d'une chance sur cent pour les fils de salariés agricoles à près de soixante-dix pour les fils d'industriels et à plus de quatre-vingts pour les fils de membres des professions libérales. Cette statistique montre à l'évidence que le système scolaire opère, objectivement, une élimination d'autant plus totale que l'on va vers les classes les plus défavorisées. Mais on aperçoit plus rarement certaines formes plus cachées de l'inégalité devant l'École comme la relégation des enfants des classes inférieures et

moyennes dans certaines disciplines et le retard ou le piétinement dans les études.

On lit dans les chances d'accéder à l'enseignement supérieur le résultat d'une sélection qui, tout au long du parcours scolaire, s'exerce avec une rigueur très inégale selon l'origine sociale des sujets ; en fait, pour les classes les plus défavorisées, il s'agit purement et simplement d'*élimination* (1). Un fils de cadre supérieur a quatre-vingts fois plus de chances d'entrer à l'université qu'un fils de salarié agricole et quarante fois plus qu'un fils d'ouvrier ; ses chances sont encore le double de celles d'un fils de cadre moyen. Ces statistiques permettent de distinguer quatre niveaux d'utilisation de l'enseignement supérieur : les catégories les plus défavorisées n'ont guère aujourd'hui que des chances symboliques d'envoyer leurs enfants en faculté (moins de cinq chances sur cent) ; certaines catégories moyennes (employés, artisans, commerçants) dont la part s'est accrue dans les dernières années, ont entre dix et quinze chances sur cent ; on observe ensuite un doublement des chances avec les cadres moyens (près de trente chances sur cent) et un autre doublement avec les cadres supérieurs et les professions libérales, dont les chances approchent de soixante sur cent. Même si elles ne sont pas estimées consciemment par les intéressés, des variations aussi fortes dans les chances scolaires objectives s'expriment de mille manières dans le champ des perceptions quotidiennes et déterminent, selon les milieux sociaux, une image des études supérieures comme avenir « impossible », « possible » ou « normal » qui devient à son tour un déterminant des vocations scolaires. L'expérience de l'avenir scolaire ne peut être la même pour un fils de cadre supérieur qui, ayant *plus d'une chance sur deux* d'aller en faculté, rencontre nécessairement autour de lui, et même dans sa famille, les études supérieures comme un destin banal et quotidien, et pour le fils d'ouvrier qui, ayant *moins de deux chances sur cent* d'y accéder, ne connaît les études et les étudiants que par personnes ou par milieux interposés.

Si l'on sait que les relations extra-familiales s'étendent à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie sociale, tout en restant en chaque cas socialement homogènes, on voit que l'espérance subjective d'accéder à l'enseignement supérieur

(1) Voir ci-contre tableau n° I et graphiques pages 14, 15 et 16. On trouvera en appendice différentes statistiques sur la population étudiante et une note sur la méthode employée pour calculer les chances d'accéder à l'enseignement supérieur et les probabilités de faire tel ou tel type d'étude selon l'origine sociale et le sexe.

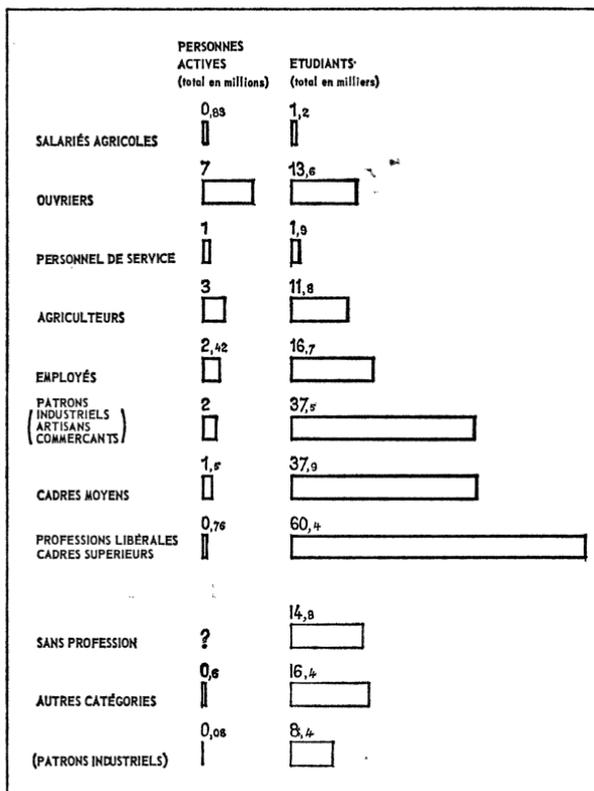
Tableau I. LES CHANCES SCOLAIRES SELON L'ORIGINE SOCIALE
(1961-1962)

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PARENTS		Chances objectives (probabilités d'accès)	PROBABILITÉS CONDITIONNELLES				
			DROIT	SCIENCES	LETTRES	MÉDECINE	PHARMACIE
Salariés agricoles ..	H	0,8	15,5	44,0	36,9	3,6	0
	F	0,6	7,8	26,6	65,6	0	0
	Ens.	0,7	12,5	34,7	50,0	2,8	0
Agriculteurs (1) ...	H	4,0	18,8	44,6	27,2	7,4	2,0
	F	3,1	12,9	27,5	51,8	2,9	4,9
	Ens.	3,6	16,2	37,0	38,1	5,6	3,1
Personnel de service	H	2,7	18,6	48,0	25,3	7,4	0,7
	F	1,9	10,5	31,1	52,6	4,7	1,1
	Ens.	2,4	15,3	41,3	37,0	5,5	0,9
Ouvriers	H	1,6	14,4	52,5	27,5	5,0	0,6
	F	1,2	10,4	29,3	56,0	2,6	1,7
	Ens.	1,4	12,3	42,8	39,9	3,6	1,4
Employés	H	10,9	24,6	46,0	17,6	10,1	1,7
	F	8,1	16,0	30,4	44,0	6,1	3,5
	Ens.	9,5	21,1	39,4	28,6	8,6	2,3
Patrons de l'industrie et du commerce (1)	H	17,3	20,5	40,3	24,9	11,0	3,3
	F	15,4	11,7	21,8	55,7	4,8	6,0
	Ens.	16,4	16,4	31,8	39,1	8,1	4,6
Cadres moyens	H	29,1	21,0	38,3	30,2	8,5	2,0
	F	29,9	9,1	22,2	61,9	3,4	3,4
	Ens.	29,6	15,2	30,5	45,6	6,0	2,7
Professions libérales et cadres supé- rieurs	H	58,8	21,8	40,0	19,3	14,7	4,2
	F	57,9	11,6	25,7	48,6	6,5	7,6
	Ens.	58,5	16,9	33,3	33,2	10,8	5,8

(1) Il s'agit, dans ces deux cas, de pures *catégories statistiques*, comprenant des groupes sociaux fort divers : la catégorie des agriculteurs regroupe tous les exploitants agricoles quelle que soit la taille de leur exploitation et la catégorie des patrons de l'industrie et du commerce comprend, outre les artisans et les commerçants, les industriels qu'il n'a pas été possible d'isoler dans ces calculs mais dont on peut établir autrement qu'ils comptent parmi les plus forts utilisateurs de l'enseignement supérieur (Cf. Appendice I, tableau 1. 9). Une lecture prudente du tableau veut donc qu'on s'attache de préférence aux catégories les plus homogènes.

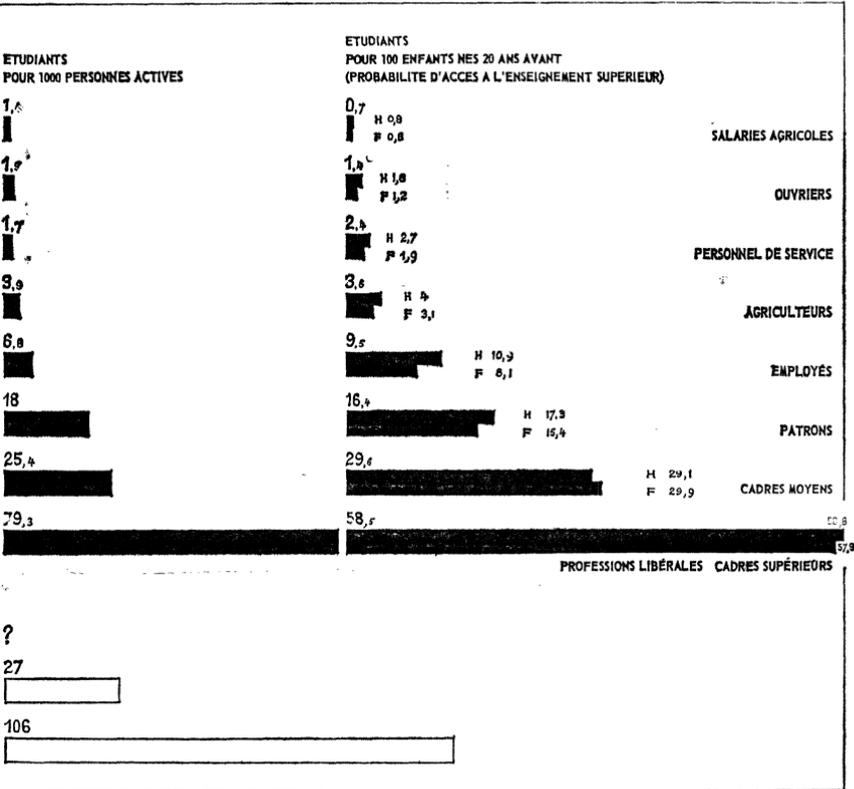
LES HÉRITIERS

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES CHANCES SCOLAIRES SELON L'ORIGINE SOCIALE (1)

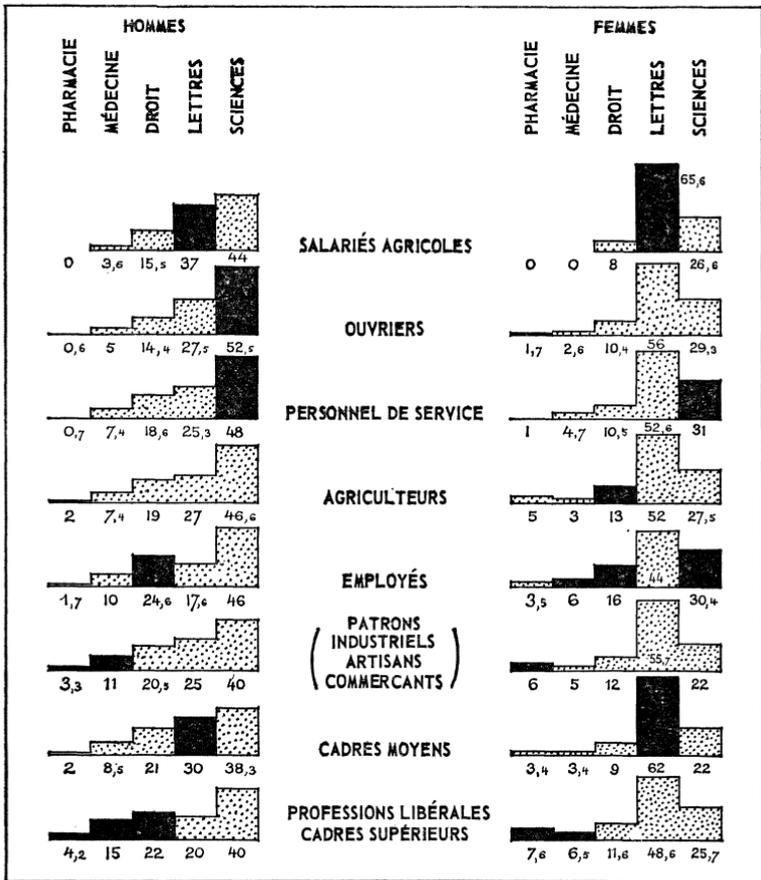


(1) Nous remercions M. Bertin pour les représentations graphiques des pages 14, 15 et 16 qui ont été établies au laboratoire de cartographie de l'École pratique des hautes études.

LE CHOIX DES ÉLUS



LES HÉRITIERS



PROBABILITÉ D'ACCÈS A UNE DISCIPLINE DONNÉE
SELON L'ORIGINE SOCIALE ET LE SEXE

On a souligné en noir les deux plus fortes tendances par discipline. Le classement des disciplines a été fait en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans chacune d'entre elles et le classement des catégories socioprofessionnelles selon le taux de probabilité d'accès à l'enseignement supérieur.

tend à être, pour les plus défavorisés, encore plus faible que les chances objectives.

Dans cette distribution inégale des chances scolaires selon l'origine sociale, garçons et filles sont *grosso modo* à égalité. Mais le léger désavantage des filles se marque plus nettement dans les basses classes : si, globalement, les filles ont un peu plus de huit chances sur cent d'accéder à l'enseignement supérieur quand les garçons en ont dix, la différence est plus forte au bas de l'échelle sociale, tandis qu'elle tend à s'amoindrir ou à s'annuler chez les cadres supérieurs et les cadres moyens.

Le désavantage scolaire s'exprime aussi dans la *restriction du choix* des études qui peuvent être raisonnablement envisagées par une catégorie donnée. Ainsi le fait que les chances d'accès à l'université soient assez proches pour les garçons et les filles de même origine sociale ne doit pas cacher qu'une fois entrés en faculté les uns et les autres ont de fortes chances de ne pas faire les mêmes études. D'abord, et quelle que soit l'origine sociale, les études de lettres sont toujours les plus probables pour les filles et les études de sciences les plus probables pour les garçons : on reconnaît là l'influence des modèles traditionnels de la division du travail (et des « dons ») entre les sexes. Plus généralement, les filles sont davantage condamnées aux facultés des lettres et des sciences qui préparent à une profession enseignante : les filles de salariés agricoles qui accèdent à l'enseignement supérieur ont 92,2 % de chances de se trouver dans l'une ou l'autre de ces deux facultés, alors que les garçons de même origine n'en ont que 80,9 % ; les chiffres sont ensuite respectivement de 85,3 et 80 % pour les filles et fils d'ouvriers, de 74,4 et 63,6 % pour les filles et fils d'employés, de 84,1 et 68,5 % pour les filles et fils de cadres moyens et de 74,3 et 59,3 % pour les filles et fils de cadres supérieurs.

Le choix a d'autant plus de chances d'être limité que les étudiantes appartiennent à un milieu plus défavorisé. On peut voir dans le cas des filles de cadres moyens et des filles de cadres supérieurs une illustration de cette logique qui veut que l'on paie d'une restriction des choix plus ou moins sévère selon l'origine sociale l'entrée dans l'enseignement supérieur. C'est en effet au niveau des cadres moyens que les chances d'accès des filles rejoignent celles des garçons mais au prix d'une relégation dans les facultés des lettres (61,9 % des chances) plus nette que pour toutes les autres catégories sociales (à l'exception des salariés agricoles) ; au contraire, lorsqu'elles sont originaires de la couche sociale supérieure, les filles, avec des chances d'accès sensiblement égales à celles des garçons, voient s'atténuer la rigueur de cette condamnation aux facultés des lettres (48,6 % des chances).

En règle générale, la restriction des choix s'impose aux basses classes plus qu'aux classes privilégiées et aux étudiantes plus qu'aux étudiants, le désavantage étant d'autant plus marqué pour les filles qu'elles sont de plus basse origine (1).

En définitive, si le désavantage qui tient au sexe s'exprime principalement par la relégation dans les facultés des lettres, le désavantage qui tient à l'origine sociale est le plus lourd de conséquences puisqu'il se manifeste à la fois par l'élimination pure et simple des enfants issus des couches défavorisées et par la restriction des choix offerts à ceux d'entre eux qui échappent à l'élimination. Ainsi ces étudiants doivent payer par le choix forcé des lettres ou des sciences leur entrée dans l'enseignement supérieur qui a pour eux deux portes et non cinq : les études de droit, de médecine ou de pharmacie représentent 33,5 % des chances pour les fils et filles de cadres supérieurs, 23,9 % pour les fils et filles de cadres moyens, 17,3 % pour les fils et filles d'ouvriers et 15,3 % pour les fils et filles de salariés agricoles.

Mais les chances conditionnelles de s'inscrire dans les facultés des lettres pour les étudiants issus d'une catégorie sociale donnée ne traduisent que d'une manière brouillée la *relégation* des sujets issus des classes les plus défavorisées. En effet, un deuxième phénomène interfère ici avec le premier : la faculté des lettres et, à l'intérieur de celle-ci, des disciplines comme la sociologie, la psychologie ou les langues peuvent aussi servir de *refuge* pour les étudiants des classes les plus scolarisées qui, socialement « obligés » à une scolarité supérieure, s'orientent par défaut d'une vocation positive vers ces études qui leur fournissent au moins l'apparence d'une raison sociale. La part relative des étudiants en lettres, issus d'une catégorie sociale donnée a donc une signification équivoque parce que la faculté des lettres peut être pour les uns un choix forcé et pour les autres un refuge.

S'il est vrai que l'accessibilité inégale des différentes disciplines conduit au phénomène de la relégation, on peut s'attendre que la hiérarchie des institutions d'enseignement

(1) Ces commentaires visent à restituer les tendances qu'on aperçoit dans les probabilités conditionnelles et qui, presque toujours, hiérarchisent les chances en fonction de l'origine sociale ; mais il faudrait remarquer que la catégorie des employés brise souvent les tendances les plus affirmées : ainsi les chances de faire de la médecine sont plus élevées pour les étudiants et les étudiantes appartenant à des familles d'employés que pour les étudiants et les étudiantes fils et filles de cadres moyens ; ou encore, ce sont les fils et filles d'employés qui ont les plus fortes chances (conditionnelles) de faire des études de droit. On saisit sans doute là certaines conséquences de l'attitude de la toute petite bourgeoisie face aux études et à l'ascension sociale.

conduise à l'accaparement des plus hautes par les plus favorisés. Et de fait, c'est à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique que la proportion des élèves issus des milieux privilégiés atteint son maximum, soit respectivement 57 % et 51 % de fils de cadres supérieurs et de membres des professions libérales, et 26 % et 15 % de fils de cadres moyens (1).

Dernière manifestation de l'inégalité devant l'École, le *retard* et le *piétinement* des étudiants des classes les plus défavorisées peut être saisi à tous les niveaux du *cursus* : ainsi la part des étudiants qui ont l'âge modal (c'est-à-dire l'âge le plus fréquent à ce niveau) décroît à mesure que l'on va vers les classes les plus défavorisées, la part relative des étudiants de basse origine tendant à croître dans les classes d'âge les plus élevées (2).

S'il est vrai que le choix forcé des facultés des sciences et des lettres est une manifestation du désavantage scolaire qui s'attache aux sujets des classes inférieures et moyennes (lors même qu'ils parviennent à vivre ce destin comme vocation), s'il est vrai que les études de sciences semblent moins liées à l'origine sociale (3) et si l'on accorde enfin que c'est dans l'enseignement littéraire que l'influence de l'origine sociale se manifeste le plus clairement, il semble légitime de voir dans les facultés des lettres le terrain par excellence pour étudier l'action des facteurs culturels de l'inégalité devant l'École, dont la statistique, opérant une coupe synchronique, ne révèle que l'aboutissement, élimination, relégation et retardement. Le paradoxe veut en effet que les plus désavantagés culturellement ne subissent jamais autant leur désavantage que là même où ils sont relégués par l'action de leurs désavantages.

Les obstacles économiques ne suffisent pas à expliquer que les taux de « mortalité scolaire » puissent différer autant selon les classes sociales. N'en aurait-on aucun autre indice et ignorerait-on les voies multiples et souvent détournées par lesquelles l'École élimine continûment

(1) Cf. pages 20 et 21, tableau n° II.

(2) Cf. Appendice II, tableau 2. 11.

(3) Cf. Appendice II, tableaux 2. 51 à 2. 53.

table des matières

<u>avertissement</u>	<u>7</u>
<u>CHAPITRE 1 – LE CHOIX DES ÉLUS</u>	<u>9</u>
<u>CHAPITRE 2 – JEU SÉRIEUX ET JEUX DU SÉRIEUX</u>	<u>45</u>
<u>CHAPITRE 3 – APPRENTIS OU APPRENTIS SORCIERS ?</u>	<u>81</u>
<u>CONCLUSION</u>	<u>101</u>
APPENDICES :	
<u>appendice 1 – les étudiants en France</u>	<u>119</u>
<u>appendice 2 – quelques documents et résultats d'enquêtes</u>	<u>143</u>
<u>index</u>	<u>183</u>

du même auteur (suite)

SI LE MONDE M'EST SUPPORTABLE, C'EST PARCE QUE JE PEUX M'INDIGNER (avec Antoine Spire) l'Aube, 2003.

ESQUISSE POUR UNE AUTO-ANALYSE, Raisons d'agir, 2004.

ESQUISSES ALGÉRIENNES (textes édités et présentés par Tassadit Yacine), Le Seuil, 2008.

SUR L'ÉTAT. Cours au Collège de France (1989-1992), Le Seuil, 2012.

sous la direction de pierre bourdieu

LA MISÈRE DU MONDE, Paris, Libre examen/Le Seuil, 1993 (ouvrage collectif sous sa direction).

ouvrages de jean-claude passeron

LA RÉFORME DE L'UNIVERSITÉ, Ed. Calmann-Lévy, 1966 (avec G. Antoine).
ÉDUCATION, DÉVELOPPEMENT ET DÉMOCRATIE, Ed Mouton, 1967 (avec R. Castel).

EXPÉRIENCES FRANÇAISES, AVANT 1968, O.C.D.E., 1970 (avec C. Grignon).

L'ŒIL A LA PAGE : ENQUÊTE SUR LES IMAGES ET LES BIBLIOTHÈQUES, B.P.I. du Centre Pompidou, 1985 (avec M. Grumbach).

LE SAVANT ET LE POPULAIRE, Le Seuil/Gallimard, 1989 (avec C. Grignon).

LE RAISONNEMENT SOCIOLOGIQUE, Nathan, 1991, nouvelle éd. augmentée, Albin Michel, 2006.

LE MODÈLE DE L'ENQUÊTE, Ed. de l'EHESS, 1995 (avec L.-A. Gérard-Varet).

RICHARD HOGGART EN FRANCE (sous la dir. de J.-Cl. Passeron), BPI, 1999.



Cette édition électronique du livre
Les Héritiers de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron
a été réalisée le 20 septembre 2016
par les Éditions de Minuit
à partir de l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782707300812).

© 2016 by LES ÉDITIONS DE MINUIT
pour la présente édition électronique.
Photo de couverture : INRDP - Jean Suquet
www.leseditionsdeminuit.fr
ISBN : 9782707338136



www.centrenationaldulivre.fr